

Diocèse d'Orléans

(Dernière mise à jour le : 10/07/2024)

Historique

Les premières mentions d'évêques d'Orléans remontent au IV^e siècle.

Les limites du diocèse ont varié au cours des siècles. Depuis deux siècles, le diocèse correspond au département du Loiret. Il englobe des paroisses qui dépendaient autrefois de Sens, d'Auxerre, de Bourges et de Chartres.

Responsable des archives

Monsieur François Maurin, archiviste bénévole

Adresse du service d'archives

Evêché d'Orléans, 14, cloître Saint-Aignan,
45057 Orléans cedex 1

Téléphone / Fax

02 38 78 86 00

Adresse mail

archives.historiques@loiretcatholique.fr

Site internet

Pas de page dédiée aux archives dans le site du diocèse, sinon une brève présentation.

Conditions de consultation et de communication

Consultation à la demande, sur rendez-vous en général, ou de suite si l'archiviste est présent quand une demande est formulée.

Métrage linéaire et dates extrêmes de l'ensemble des fonds conservés

Dates extrêmes : depuis 1969. À cette époque, une convention a été conclue entre l'évêque et le conseil général pour mettre en dépôt aux archives départementales les documents anciens de l'église, à quelques exceptions près. Le fonds est donc peu étendu : environ 50 mètres linéaires (hors archives de catholicité).

Instruments de recherche

Un inventaire assez complet des archives, réalisé voici une vingtaine d'années, est disponible sur un micro. Un récolement est en cours pour vérifier et compléter cet inventaire. Ce fichier, sous forme PDF, n'est pas mis en ligne. Par ailleurs, l'inventaire des archives anciennes, en dépôt au Service des Archives départementales, est disponible sur le site de ce service départemental.

Les fonds

Archives de l'administration épiscopale et curiale :

Documents des séries A à H, J à M, R et S. Dans la série G : les dossiers des procès de béatification et de canonisation de Jeanne d'Arc.

Archives "pastorales" émanant des services diocésains, des œuvres et mouvements :

De petits fonds sur le chapitre cathédral et sur le grand séminaire (série T).

Registres de catholicité :

Un service spécifique s'occupe des archives de catholicité. Y sont conservés les registres BMS depuis environ l'année 1900.

Archives paroissiales :

Peu de paroisses ont déposé leurs archives à l'évêché. Certaines ont remis leurs documents anciens aux archives départementales.

Archives des membres du clergé :

Peu de prêtres ont déposé leurs archives à l'évêché. On trouve dans la série Z surtout des curriculum vitae et des éloges funèbres. Sont conservés toutefois quelques fonds constitués par des prêtres érudits, archéologues ou historiens.

Documentation imprimée :

Les archives historiques de l'évêché détiennent les publications du diocèse (Annales religieuses, puis Vie diocésaine), les annuaires et les ordos. Plus quelques publications locales (de paroisses ou de groupements de paroisses) mais pas de manière exhaustive.

Archives figurées :

Série Y. Du travail reste à faire pour classer et identifier les documents conservés.

Archives audiovisuelles :

Très peu de documents. Certains de ceux-ci sont sur des supports dont la lecture est désormais difficile (cassettes audios ou vidéos).

Archives numériques :

Quasi inexistant.

Autres fonds

Fonds du chapitre cathédral d'Orléans : Petit fonds non complet.

Fonds du Grand séminaire d'Orléans : Petit fonds non complet.